

**PROCES-VERBAL**  
**Assemblée Générale Ordinaire de l'association VENTURE CLUB DE FRANCE**  
**07 novembre 2020**

Le 07 novembre 2020 à 14H, les membres de l'association « VENTURE CLUB DE FRANCE » se sont réunis exceptionnellement en Visio conférence, afin de respecter les consignes du gouvernement.

Il a été constaté la présence ou la représentation de tous les membres du bureau et du conseil d'administration.

L'Assemblée générale désigne :

- Bernard LANFREY en qualité de Président de séance
- Jeanne et Philippe DUVAL en qualité de Secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle qu'aux termes des statuts, les délibérations sont adoptées à la majorité des voix des membres du conseil d'administration présents ou représentés.

Membres du bureau et du conseil d'administration présents :

**Bureau :**

Bernard LANFREY, Robert VASELLI, Pascal POURTIER, Jeanne DUVAL, Philippe DUVAL, Christian NAVAS, Marc KLEIN.

**Délégués :**

Odile FAYET, Odile BOURDOT, Cathy WIECZOREK, Hervé NICOT, Hervé ETIENNE, Thierry BURNET-MERLIN, Patrick ZIMMERMANN, Pierre KLEIN, Agnès VERGNE, absente et représentée par Jeanne DUVAL

Le président rappelle l'ordre du jour de cette l'Assemblée Générale, les sujets sont les suivants :

- Situation juridique du club
- Dépouillement du vote des régions

**Résolutions soumises au vote :**

- Rapport moral du Président
- Rapport moral de la Secrétaire
- Rapport moral du Trésorier
- Election du Bureau
- Election aux postes spécifiques
- Mise en place du nouveau C.A
- Poursuite de l'action judiciaire
- Pouvoir de représentation devant les Tribunaux
- Tarifs des rassemblements 2021
- Tarif des cotisations d'adhésion 2021

## Questions diverses :

- Rappel sur l'importance de l'élection d'un Druide et son rôle dans la région.
- Administration de la région Aquitaine, suite au décès de notre Ami Alexandre ANDRIEUX.
- Avis et suggestions des adhérents présents.

## Déroulement de la séance :

### Situation juridique du Club

Le Président expose les différentes procédures en cours et leur coût.

La procédure au fond engagée par PieF et W. CONNOT devant le T.G.I de COLMAR a rendu son jugement. Elle a désigné notre bureau comme seul gestionnaire de l'association en reconnaissant toute fois l'exclusion abusive de PieF.

. Pour rappel, un vote est déjà intervenu afin de poursuivre devant le Tribunal de NANCY les membres du bureau de l'association ayant usurpé le nom de notre Club en déposant illégalement un P.V d'assemblée générale et déposé le nom « VENTURE CLUB DE FRANCE » auprès de l'INPI.

### Dépouillement du vote des régions

**Bretagne-Grand-Ouest** Délégué sortant Hervé NICOT, ne se représente pas, un candidat : Christian LAVENANT dit Lamblat ; 17 adhérents ; 17 voix **Élu à l'unanimité**

**Rhône-Alpes** Délégué sortant Thierry BURNET-MERLIN 13 adhérents, 12 voix **Réélu à la majorité**

**Auvergne** Délégué sortant Odile FAYET ne se représente pas, pas de candidat 9 adhérents 4 votes blancs (enveloppes vides) , 4 votes nuls (bulletins vierges), **Poste vacant**

**Alsace-Lorraine-Grand-Est** Délégué sortant Marc KLEIN, 8 adhérents, 5voix **Réélu à la majorité**

**Centre ;** Délégué sortant Patrick ZIMMERMANN, 2 adhérents, 2 voix, **Réélu à la majorité**

## Résultat des votes des résolutions :

- Rapport moral du Président
  - **Le rapport est adopté à l'unanimité**
- Rapport moral de la Secrétaire
  - **Le rapport est adopté à l'unanimité**
- Rapport moral du Trésorier
  - **Le rapport est adopté à l'unanimité**
- Election du Bureau
  - Président : Bernard LANFREY, **élu à l'unanimité.**
  - Vice-Président : Robert VASELLI, **élu à l'unanimité.**
  - Président d'honneur : Pascal POURTIER
  - Secrétaire : Jeanne DUVAL, **élue à l'unanimité.**
  - Secrétaire adjoint : Philippe DUVAL, **élu à l'unanimité.**
  - Trésorier : Christian NAVAS, **élu à l'unanimité.**
  - Trésorier adjoint : Marc KLEIN, **élu à l'unanimité.**
- Election des nouveaux membres aux postes spécifiques de :
  - Monsieur pièces : Patrick GITTON **élu à l'unanimité.**
  - Webmaster : Pierre KLEIN, **élu à l'unanimité.**

- Mise en place du nouveau C.A
  - **La composition du nouveau conseil d'administration est adoptée à l'unanimité.**
- Poursuite de l'action judiciaire devant le T.G.I de NANCY
  - **La poursuite de l'action est adoptée à l'unanimité**
- Pouvoir de représentation devant les Tribunaux
- Il est proposé au trésorier Christian NAVAS de poursuivre le mandat de représentation qui lui a déjà été confié afin de défendre le V.C.F devant la justice et tous les tribunaux.
  - **La poursuite du mandat est adoptée à l'unanimité.**
- Tarifs des rassemblements 2021, inchangés.
- 2 jours Base Camping 80€ + 1 nuitée à environ 25€
- 3 jours Base Camping 90€ + 2 nuitées à environ 25€
- Dans les 2 cas, le repas du dimanche midi est un repas supplémentaire tarifé à 8 €
  - **Le tarif est adopté à l'unanimité.**
- Tarif des cotisations d'adhésion 2021.
- Suite au confinement imposé et l'annulation des rassemblements nationaux, la cotisation est proposée à **35 €** pour l'année 2021.
- Les modalités des rassemblements restent inchangées pour l'année 2021, à savoir :  
 Surcoût de 35 €(adhésion automatique au VCF) lors d'une inscription à un rassemblement du VCF, pour un éventuel non-adhérent.
  - **La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**Questions diverses :**

- Le Président souligne l'importance du Druide et son rôle dans les régions. Il regrette le manque d'engagement des adhérents dans leurs régions où le poste est vacant.
  - Suite au décès de notre Ami Alex et conformément à nos statuts, la région Aquitaine est administrée par le Bureau, jusqu'à l'élection du nouveau Druide. Il a été décidé lors de cette A.G, de nommer Nicole, la compagne d'Alex, Contact pour la région durant cette période.
  - Marc KLEIN, délégué chargé des relations à l'international nous signale que la plupart des rassemblements internationaux sont reportés.
- Le prochain devrait se dérouler aux Pays bas à Heerlen (cela se situe entre la frontière allemande Aix la Chapelle et la frontière belge Liège)

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17H15.

Le Président  
Bernard LANFREY

La Secrétaire  
Jeanne DUVAL


